

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gourbeyre, le 25/07/2022

MONKEYPOX

MonkeyPox virus (Variole du singe) : 1 cas confirmé en Guadeloupe

La variole du singe a été diagnostiquée chez une personne résidant en Guadeloupe. Il s'agit d'une personne de retour de l'Hexagone et contact d'un cas confirmé en Ile de France.

Le patient est pris en charge et est suivi médicalement. Il ne présente aucun signe de gravité. Il a été placé en isolement à domicile dès l'apparition des tous premiers signes cliniques évocateurs de cette maladie. L'ARS et Santé Publique France poursuivent les investigations épidémiologiques utiles pour limiter les risques de diffusion dans l'entourage.

Un premier cas résidant en Ile de France avait été détecté au début du mois de juillet. Cette personne qui avait respecté dès son arrivée un isolement strict sous la surveillance d'un parent professionnel de santé est repartie depuis de la Guadeloupe.

Pour rappel, le virus de la variole du singe peut être transmis par contact direct avec les lésions cutanées ou les muqueuses d'une personne malade ainsi que par les gouttelettes (salive, éternuements, postillons...). Les rapports sexuels avec ou sans pénétration réunissent ces conditions pour une contamination ; et avoir plusieurs partenaires augmente le risque d'être exposé au virus. En particulier, le contact direct avec une peau lésée durant un rapport sexuel facilite la transmission.

Dans la majorité des cas, les symptômes sont légers et peuvent être traités à domicile. Ils vont disparaître en 2 à 4 semaines (fièvre, maux de tête, apparition de boutons sur le visage, le corps, les paumes des mains et les plantes des pieds qui se transforment en croûtes puis tombent).

Pour protéger ses proches, le strict respect des mesures d'hygiène est une mesure indispensable.

Les personnes les plus exposées au risque de contracter la variole du singe peuvent dès maintenant bénéficier d'une vaccination préventive sur rendez-vous en appelant le :

- **0590 89 16 53** (hôpital de jour du service des maladies infectieuses du CHU) ou le,
- **0590 91 24 52** (CeGIDD du CHU de la Guadeloupe) ou le,
- **0590 52 26 74** (CeGIDD du CH de Saint-Martin) ou y adresser un mail (cegid@chsaintmartin.fr)

Pour aller plus loin :

- Site Santé Publique France : www.sexosafe.fr/Variole-du-singe
- Fiches pratiques de la Coordination nationale opérationnelle du risque épidémique et biologique (Coreb) pour les professionnels et les patients : <https://www.coreb.infectiologie.com/fr/prendre-en-%20charge-les-patients-fiches-pratiques.html>.